

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 6 (1949)

Heft: 2

Rubrik: Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quelque chose de réel et de constructif à leur apporter. Cela, grâce au dévouement de notre directeur et de ses adjoints que, collectivement, nous remercions ici.

Participation égale de toutes les régions du pays, un pas en avant dans le sens de notre devise : Jeunesse forte, Peuple libre.

Kr.

ÉCHOS ROMANDS

NEUCHÂTEL :

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ I. P. EN 1948

L'optimisme dont nous avons fait preuve dans notre rapport sur l'exercice précédent s'est heureusement confirmé en 1948. L'éducation physique post-scolaire telle qu'elle est appliquée actuellement rencontre vraiment l'approbation de nos jeunes gens et l'appui toujours plus dévoué des organisations sportives et des moniteurs de gymnastique et de sport.

Les résultats enregistrés accusent, en effet, une nouvelle augmentation et se résument comme suit (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1947) :

Nombre de groupements E.P.	65	(47)
Participants aux examens de base	1.304	(1070)
Examens réussis	1.124	(935)
Cours et examens à option	503	(468)

La mise au point de toutes les questions relatives au développement de l'éducation physique a été assumée par la Commission cantonale d'éducation physique au cours de 6 séances. D'autre part, les membres de la Commission ont contrôlé le travail dans les groupements de gymnastique et de sport et ont assisté à tous les examens organisés dans les diverses régions du canton. De son côté, l'Office cantonal a dû déployer une intense activité pour faire face aux innombrables tâches administratives qui lui incombent.

Le cours de cadres cantonal, tenant lieu de cours de répétition pour les anciens chefs et destiné à former de nouveaux moniteurs, a été organisé en 2 parties, soit $\frac{1}{2}$ journée d'instruction théorique le 17 janvier, et une journée de travail pratique le 4 avril. Il a réuni 79 participants (71 en 1947) qui ont manifesté un très vif intérêt.

D'autre part, 39 moniteurs ont suivi avec succès les cours fédéraux organisés par l'École fédérale de gymnastique et de sport.

Dans le domaine de la propagande, nous avons salué avec satisfaction l'impression d'une très belle affiche due à l'artiste neuchâtelois André Rosselet ensuite d'un concours ouvert entre les meilleurs affichistes romands. La diffusion de cette affiche a rencontré partout un accueil très favorable.

Le cross neuchâtelois à l'aveuglette s'est déroulé, pour la 4^{me} fois, par un temps magnifique, dans la région du Mont de Couvet, les Mosses. Organisée dans le cadre des manifestations sportives du centenaire de la République, cette compétition a connu un succès extraordinaire puisque 88 équipes (49 en 1947) groupant 352 jeunes gens se sont présentées au départ et ont lutté avec enthousiasme sur un terrain particulièrement propice et mouvementé. L'équipe genevoise, l'École normale de Fleurier, les frères Oin-Oin de La Chaux-de-Fonds et l'Institut Clos Rousseau, de Cressier furent, dans chaque catégorie, les heureux vainqueurs de cette journée du 23 mai. Cette course, où l'effort physique se complète très heureusement par une intelligente lecture de la carte et

orientation à la boussole, est toujours plus goûtée de nos jeunes qui y trouvent un plaisir non dissimulé.

Un camp de ski organisé par l'Office cantonal du 26 au 31 décembre à Crans s/Sierre réunit 45 participants qui rentrèrent enchantés de ce séjour effectué dans l'une des plus merveilleuses régions du pays. Enseignement sérieux et rationnel de la pratique du ski, bonne nourriture, bel esprit de camaraderie, tout contribua à la parfaite réussite de ce camp auquel les jeunes garçons peuvent participer à des conditions particulièrement avantageuses.

Si dans l'ensemble, nous pouvons nous déclarer très satisfaits des résultats obtenus pendant l'exercice écoulé, nous n'ignorons pas qu'une grande tâche reste encore à accomplir car un trop grand nombre de jeunes gens ignorent encore les bienfaits d'une éducation physique sagement pratiquée. Aussi allons-nous de l'avant avec joie et confiance étant persuadé que nous accomplissons une utile mission auprès de notre jeunesse.

Office cantonal E.P.

CAMPS DE SKI NEUCHÂTELOIS

Afin d'encourager les jeunes qui prennent la peine, pendant l'année, de suivre les entraînements et les examens de base de l'éducation physique et dans le but de développer ce sport magnifique mais difficile qu'est le ski, l'Office cantonal a organisé, du 26 au 31 décembre 1948, puis du 2 au 7 janvier 1949, des cours de ski à Crans sur Sierre auxquels participèrent 84 jeunes gens.

Tandis que les dirigeants de l'Office assumait la bonne marche administrative du camp, la partie technique était confiée à des instructeurs neuchâtelois, diplômés de l'École suisse de ski, sous la direction de M. J.-P. Tosalli de Colombier.

A la suite d'un examen fait à l'arrivée à Crans, les jeunes gens étaient répartis dans des classes, selon leurs capacités. Ainsi un travail très judicieux et productif put être réalisé. Ceux qui ignoraient tout du ski ont appris énormément de choses et ont acquis une sûreté étonnante tandis que les plus avancés ont magnifiquement perfectionné leurs connaissances pratiques et techniques. D'autre part des causeries faites par le chef technique et ses collaborateurs donnèrent de précieuses indications aux élèves sur le choix d'un bon équipement du skieur de tourisme, sur l'art de s'adapter aux différentes conditions de la neige et sur les premiers soins à donner en cas d'accidents.

En dehors de ces journées de travail fort bien remplies et attrayantes, la vie du camp, dans les baraquements militaires, fut empreint d'une belle gaieté et d'un très chic esprit de camaraderie. Même les corvées de cuisine ou de cantonnements accomplissaient leur besogne ingrate avec le sourire de la bonne humeur.

Des contacts extrêmement cordiaux se nouèrent bien vite avec nos camarades genevois et soleurois qui logeaient également au camp. Des soirées en commun, agrémentées par la projection de films sur le ski, la gymnastique et le football, ne manquèrent ni de piquant ni d'une parfaite compréhension mutuelle.

Des journées radieusement ensoleillées compensèrent la mince couche de neige qui ne nous permit pas de faire de grandes randonnées dans la région.

En résumé ces camps ont remporté un énorme succès et constituent la meilleure propagande en faveur de l'E. P. car tous les jeunes gens en sont

rentrés enchantés et en parlent encore avec enthousiasme. Tous vont s'entraîner dès maintenant aux épreuves de base pour pouvoir revenir l'année prochaine. Nous les attendons avec plaisir.

Office cantonal E. P.

ÉCHOS DU JURA BERNOIS

La nouvelle année I. P. a très bien commencé dans le Jura bernois : le versement des indemnités et subsides aux moniteurs et sociétés a été effectué au début de janvier. Il est bien évident que l'on ne fait pas un gagne-pain de l'I. P. et que l'on ne s'occupe pas d'un groupe de jeunes gens dans un but intéressé au point de vue financier, puisque ces indemnités ne peuvent pas être considérées comme un salaire. Mais il faut reconnaître que cela fait plaisir tout de même de toucher une modique somme — l'argent n'est-il pas toujours le bienvenu, aussi bien pour les sociétés que pour les moniteurs qui se dévouent sans compter ? — et c'est un encouragement à poursuivre la belle tâche qu'est l'I. P. Je crois pouvoir me faire l'interprète de tous mes camarades chefs d'arrondissement ou moniteurs, en exprimant notre gratitude à la Confédération et au Canton qui versent ces subsides.

Le « Programme pour l'année 1949 » vient de paraître. Je pense que, tout comme moi, vous aurez été frappés de son ampleur et impressionnés par sa précision. J'aimerais attirer l'attention des moniteurs sur l'importance de certaines dates qu'il prévoit et quelques délais qu'il fixe :

1. Fin des cours de base et examens I. P., partout où cela est possible, en juin ! Cela permettra d'organiser des examens centralisés, puis de faire des cours et examens à option, ainsi que des cours cantonaux pour l'instruction alpine d'été (juillet) et des courses d'orientation (course cantonale à fin octobre), etc.

2. Délais pour l'expédition des feuilles d'examen et des livrets de contrôle : s'ils sont observés partout, il sera possible au bureau cantonal I.P. de faire son travail normalement et, par conséquent, de boucler au point de vue administratif l'année I.P. encore en 1949, en effectuant le versement des indemnités et subsides avant Noël, ce que tout le monde apprécierait vivement.

Enfin, deux dates sont particulièrement à retenir : les cours de répétition pour moniteurs auront lieu les 26-27 mars pour l'Association cantonale bernoise de gymnastique et les 3-4 avril pour l'A.S.F.A. Que tous les moniteurs réservent ces dates dès maintenant et que toutes les sociétés y délèguent ceux de leurs membres qui s'occupent des jeunes. Ces cours de répétition sont une occasion unique de mettre des futurs moniteurs au courant de l'organisation I.P.

A. P.

ÉCHOS DU VALAIS

Le Valaisan est homme de la montagne. S'il habite les hautes régions, le ski est pour lui non seulement le principal sport permis par la configuration escarpée du terrain, mais un moyen de déplacement utile, souvent même nécessaire, au point qu'on a quelque peine à se représenter un Valaisan de la montagne qui ne soit pas skieur. S'il habite la plaine, il est montagnard de cœur ; il aime ces champs immenses de neige qu'il a sans cesse devant les yeux et qui l'invitent à l'évasion.

L'I. P. a donc chez nous la tâche importante de diriger et de favoriser l'activité sportive des jeu-

nes skieurs.

Les cours de ski, dans le cadre de l'I. P., se pratiquent différemment à la montagne et en plaine. Là, les jeunes étant moins occupés à la saison morte et surtout chaussant les lattes à leur porte, peuvent être facilement réunis par le moniteur soit le dimanche après-midi soit même en semaine, pour l'école de ski. L'élève profite mieux de enseignements échelonnés sur un plus long temps, car il en est du ski comme de l'étude : il faut avoir dormi quelques jours sur un problème pour bien le résoudre. Ces cours s'achèvent normalement par un camp de 2 à 3 jours, en quelque mayen ou cabane (dans le Lötschental par ex.) Ce déplacement a le grand avantage de couronner l'école de ski faite au village par des excursions qui révèlent aux jeunes les splendeurs des grands paysages hivernaux et le visage des montagnes enneigées.

Cependant même dans les villages de la montagne cette forme idéale de cours de ski n'est pas toujours réalisable. On a trouvé plus facile d'établir directement un camp de 5 jours consécutifs dans les mayens ou les alpages. Les jeunes Evolénards skient, par ex., 5 jours dans le coin rêveur d'Arbey, face à la Dent Blanche. Nax et Nendaz possèdent de belles cabanes de ski. Lens des mayens à Montana, etc.

Les jeunes exilés en plaine où la neige est rare et d'où les déplacements en montagne sont ou pénibles ou coûteux n'ont guère d'autre possibilité qu'un camp d'une semaine en montagne. La difficulté est de trouver un lieu confortable où l'on ne soit pas toujours à se marcher sur les pieds, où l'on dorme sans grelotter et trouve, le matin, les habits secs et des souliers souples. Les baraquements militaires de Crans offrent une belle facilité, si l'on est nombreux.

Ainsi plus de 100 jeunes gens de Sion ont eu la faveur, à deux reprises, de suivre, dans l'une des plus belles stations de Suisse, sous la direction d'instructeurs fédéraux, des cours de 5 jours. Le Collège Ste-Marie de Martigny trouve le lieu particulièrement sympathique et, à la moindre occasion, s'y déplace en bloc. Il y a aussi la très confortable Cabane des Violettes où le Collège de St-Maurice, grâce aux facilités accordées par le C. A. S. Montana, a établi cette année son campement. La Cabane de Thyon est un refuge cher aux Sédunois. Conthey campe dans une auberge du Sanetsch, grâce à la large compréhension du tenancier.

Il faut louer tout particulièrement l'ardeur de certains jeunes qui, même de la plaine, organisent leur cours de 30 heures, sans se laisser décourager par l'heure de marche à faire avant de rencontrer la première neige. Ainsi le Scolasticat St-François, à St-Maurice, grimpe chaque après-midi libre à Vérossaz, souhaitant plus d'une fois que leur collège soit perché un peu plus haut dans la clarté de la montagne.

La forme de camp de ski la plus complète au point de vue humain et sportif est le contact avec la haute montagne, au printemps. Le Bureau cantonal de l'I. P. a organisé plus d'une fois, à la Cabane des Violettes, un cours où l'école de ski fait place au ski encordé, à l'excursion et à la varappe. Il y a parfois l'effort d'une longue montée, le poids d'un sac généreux. Mais ne sommes-nous pas ainsi faits que nous apprécions surtout ce qui nous a coûté ? Il est vrai qu'un jeune de 16 ou 18 ans n'est pas toujours mûr à ce genre de jouissance. Aussi l'I. P. y a-t-elle une haute mission.

Un camp de quelques étudiants s'est fait à la cabane du Mont-Rose, aux vacances de Pâques 1948. Le choix du lieu dit clairement l'ambition des jeunes. Ils n'oublieront pas (peut-être grâce au poids

écrasant de leur sac qui cachait le ravitaillement d'une semaine) la montée à la cabane, le cheminement sur le glacier du Corner, à la lueur d'une lanterne et sous le grand silence des étoiles. La course d'entraînement les mena déjà à 4100 m., sans trop de fatigue. Ils auraient même accepté de peiner davantage, puisqu'il s'agissait de gagner une descente de 1,300 m. de dénivellation, sur une neige parfaite, dans le décor des sommités valaisannes changeant au gré de leurs évolutions. Le lendemain déjà ils attaquaient, allégrement, sans effort, semblait-il, la plus haute sommité des Alpes suisses. Puis le mauvais temps brouilla la réalisation d'autres projets. Mais qui pourrait donc les étouffer dans le cœur d'un jeune qui a vu et aimé de si belles choses ?

P. B.



RAYON D'ESPOIR

C'était à l'occasion d'une course d'orientation quelque part en Suisse.

Les équipes luttent avec acharnement et avec, naturellement, un peu d'égoïsme pour se bien classer et aussi peut-être pour gagner. Une équipe dévale une pente immédiatement suivie par une autre. Le dernier homme de la première équipe reste bêtement accroché à un fil de fer barbelé peu visible, gênant ainsi le passage de l'équipe suivante. Avant que les quatre co-équipiers ne franchissent ce passage, ils aidèrent l'accidenté à se libérer et à rejoindre ses camarades qui avaient déjà pris une avance considérable.

Lutte chevaleresque ! Ce petit incident, raconté par un éclaireur, est une preuve éclatante que l'éducation et l'esprit sportifs n'existent pas seulement sur le papier.

Conception moderne de " l'Éducation sportive "

par Maurice BAQUET Directeur technique de l'Institut national
des Sports de Joinville. (Voir No. 10 — 1948)

La conception sportive moderne repose sur les bases suivantes :

1.) Du point de vue pédagogique et technique :

- a) Education sportive généralisée dans l'enfance et l'adolescence pour la masse.
- b) Education sportive spécialisée pour l'élite et pour les adultes.

2.) Du point de vue organisation :

Création de clubs omni-sports.

Partant du principe que nous sommes tous dissemblables par nos aptitudes et nos goûts, que d'autre part, nul ne sait à l'origine — ni les parents, ni le médecin — quel sera le devenir de l'enfant qui vient de naître, il faut tout en éduquant et formant ce dernier, découvrir et respecter ses caractéristiques personnelles.

Etant donné ce qui précède, un seul sport, un seul système particulier d'éducation physique, ne peuvent satisfaire la multitude et la diversité des individus ; il faut selon la doctrine de l'Institut national des Sports, employer des activités variées de manière que chacun puisse, en s'exerçant, découvrir celles qui lui conviennent et qu'il pratiquera durant toute sa vie.

L'éducation sportive généralisée s'impose à la base, car elle comprend l'initiation à de nombreux sports pris dans les quatre catégories suivantes :

1.) **Jeux et sports collectifs :**

- a) volley-ball - basket-ball - hand-ball - football - rugby - water-polo - hockey.
- b) tennis - pelote basque - ping-pong - boules, etc.

Sports dans lesquels il s'agit de jouer contre un ou plusieurs adversaires et qui, dans ce dernier cas démontrent, par l'intermédiaire de l'éducateur, la nécessité de la coopération, de l'entente et de l'union pour arriver au succès.

2.) **Les sports individuels :**

natation, athlétisme (marche, cross-country, courses, sauts, lancers), agrès, haltérophilie, sports qui développent la personnalité, car ils peuvent être pratiqués seuls, sans partenaire.

3.) **Les sports de combat :**

lutte (libre et gréco-romaine), boxe anglaise, boxe française, judo, escrime. Sports où l'homme est aux prises à la fois avec une force physique, une intelligence et un caractère qu'il s'agit de vaincre.

4.) **Les sports de pleine nature :**

aviron et dérivés, cyclisme, alpinisme, ski, équitation, tir sportif, pêche, tir à l'arc.

Le camping, le scoutisme, le mouvement des auberges de jeunesse, comme la rythmique pour les jeunes filles ne peuvent, malgré leur grande valeur éducative, être considérés comme des activités véritablement sportives, du fait que l'esprit de lutte et de compétition ne les anime pas.

De ces notions, il ressort que chaque jeune doit être initié très tôt à la natation et à l'athlétisme, sports de base, mais aussi à un sport collectif qui développe le sens de la solidarité, l'esprit d'union et de coopération et pour les garçons à un sport de combat (lutte libre par exemple) les qualités développées par chaque catégorie de sport sont différentes et se complètent.

Pratiquement, les sportifs s'exerceront au cours de séances ayant un caractère nettement défini d'éducation sportive (travail généralisé) ou d'entraînement sportif (travail spécialisé) il faut donc prévoir deux sortes de séances :

- 1) L'éducation sportive généralisée.
- 2.) La séance d'initiation ou d'entraînement spécialisé. (Suite au prochain No.)